

DE/31/7.1.1/20230314/6

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	29	
Représentés :	4	
Non représentés :	0	Séance du 14 mars 2023
L'an deux mille-vingt-trois et le quatorze mars le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le trois mars, sous la présidence de Madame Carine Blanc-Teste, Première Adjointe.		
Votants :	32	Étaient présents également :
Christian GROS, Maire, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHASENG NOU, Mohammed AITANE, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Stéphane MICHEL, Annie GARNERO, Quentin ROUVIERE, Jean-Claude OBER		
Étaient absents et non représentés :		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohamed Aïtane ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Compte administratif 2022 du budget annexe Saint Hilaire

Le Conseil Municipal a adopté par délibération du 12 avril 2022 le Budget Primitif St Hilaire 2022. Ce dernier a ouvert les crédits nécessaires à son exécution.

Le compte administratif de l'exercice est présenté par Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances. L'exécution budgétaire et la balance générale se présentent tel que suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Section de fonctionnement	4 455 391,95	4 455 391,95	0,00
Section d'investissement	4 127 296,46	5 803 631,47	1 676 335,01
Report de l'exercice N-1 en section de fonctionnement (002)	0,00	0,00	0,00
Report de l'exercice N-1 en section d'investissement (001)	1 237 590,52	0,00	-1 237 590,52
TOTAL (réalisation + reports)	9 820 278,93	10 259 023,42	438 744,49

	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Restes à réaliser de la section de fonctionnement à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser de la section d'Investissement à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00

Résultat cumulé	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Section de fonctionnement	4 455 391,95	4 455 391,95	0,00
Section d'investissement	5 364 886,98	5 803 631,47	438 744,49
TOTAL CUMULE	9 820 278,93	10 259 023,42	438 744,49

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, Monsieur Samuel MONTGERMONT propose d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe Saint Hilaire tel que présenté.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT entendu, et après en avoir délibéré par 25 voix pour, 6 voix contre (Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME) et 1 abstention (Simon Berthe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 08 mars 2023,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget annexe St Hilaire tel que présenté.

Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Carine BLANC



Présidente de séance

Mohammed AÏTANE



Secrétaire de séance